



POINT FORT

**focus 7/18**  
novembre

## Le commerce de détail et les villes ont besoin les uns des autres



**Dagmar T. Jenni,**  
directrice de Swiss Retail  
Federation, l'association des  
commerces de détail de taille  
moyenne.

Le commerce de détail connaît une évolution structurelle profonde: l'avancée du numérique qui est en train de bouleverser la branche. En Suisse, le franc fort a encore aggravé la situation. Les commerces de détail à caractère stationnaire se trouvent face à d'énormes défis. Or il ne faut pas opposer commerce stationnaire à commerce en ligne: une offre optimale n'est possible que par une interaction des deux canaux de distribution. Le commerce stationnaire peut développer ses atouts – le conseil personnel et le plaisir de faire son shopping. Le critère décisif – comme le montrent la pratique et les études – est toutefois toujours la combinaison avec des services numériques.

Le commerce de détail a besoin des villes: c'est dans les zones urbaines que l'on trouve les gens – parce que c'est là qu'ils vivent ou qu'ils font leurs courses. C'est là que la vie bat son plein, que des tendances s'épanouissent, que de nouvelles évolutions font surface. C'est là que le commerce de détail veut être à la pointe de son époque et faire du chiffre d'affaires. Et c'est aussi là qu'on a besoin de lui: le secteur du commerce de détail contribue à ce que la ville soit vivante, il assure l'approvisionnement et offre aux consommateurs le plaisir de faire leur shopping.

La mutation structurelle observée dans le commerce de détail est donc aussi un défi pour les villes. On n'a pour le moment encore jamais vu en Suisse de scènes comme dans le centre ou le nord de l'Angleterre, où des rues marchandes entières se désertifient parce que les grands magasins et les petits commerces les ont quittées pour aller s'installer dans des centres commerciaux aux lisières de la ville, voire sur internet. Mais nous avons bien raison de nous demander suffisamment tôt ce qui nous attend – et comment nous pouvons y réagir.

Entre les villes et le commerce, un dialogue soutenu s'est mis en place. Dans le cadre du projet «Handel im Wandel» (Commerce en mutation) du service d'urbanisme de la Ville de Zurich, nous avons réfléchi intensément aux conséquences de tendances telles que la numérisation et la mutation démographique pour l'espace urbain. Dans le cadre du projet «Strukturwandel im Detailhandel» (Mutation structurelle dans le commerce de détail), la Conférence métropolitaine de Zurich a commandé une étude qui fournira à la politique et au secteur des conclusions et des recommandations.

Je me réjouis fortement que les villes et d'autres acteurs étatiques reconnaissent que le commerce de détail est important pour eux et que leurs conditions-cadres ont des effets sur la prospérité de la branche. Je considère comme une tâche centrale de notre association la poursuite du dialogue sur l'interaction. Je me réjouis à la perspective d'aborder la suite de notre collaboration.

### Chère lectrice, cher lecteur,

Le commerce de détail est en butte à une forte pression. Le taux de locaux vacants parmi les surfaces de vente a atteint son niveau le plus élevé depuis la fin des années 90, comme le met en évidence l'étude du Credit Suisse sur le marché immobilier suisse 2018. Or cela a des conséquences pour les villes: la mort des petits commerces a des répercussions sur la vie et sur la diversité des centres-villes et des quartiers. À chaque fois qu'un magasin ferme, des emplois disparaissent et bien souvent aussi un peu de tradition.

Que faire, donc, pour préserver le commerce de détail, élément important d'une ville vivante? De nombreuses villes mettent au point de nouvelles approches, qui intègrent par exemple plus les commerçants et la population, comme nous le constatons en regardant du côté de Saint-Gall et de Fribourg dans le présent numéro de «focus».

En vous souhaitant bonne lecture!

### Sommaire

- Point fort 1
- Interview 2
- Le thème 3
- Session et procédures de consultation 4
- L'UVS dans la ligne de mire 5
- Agenda 6

## INTERVIEW

## «Se rejeter mutuellement la culpabilité est inefficace»


**Thierry Steiert**  
**Syndic de Fribourg**

Thierry Steiert, né en 1963, est depuis 2011 conseiller communal et depuis avril 2016 syndic de Fribourg. Après avoir fait une licence de droit à l'Université de Fribourg, il a obtenu un brevet d'avocat et travaillé dans un premier temps comme greffier au Tribunal d'arrondissement du Lac puis comme chef d'office et enfin secrétaire général à la Direction cantonale de la sécurité et de la justice. Membre du PS, Thierry Steiert est bilingue depuis son enfance.

**Internet ou centre-ville: où faites-vous en général vos courses?**

J'achète pratiquement tout ce dont j'ai besoin dans la ville de Fribourg. Nous avons la chance d'y avoir encore de nombreux commerces de détail ainsi que des centres commerciaux et disposons donc de l'intégralité de l'offre.

**L'avancée du numérique met le commerce de détail sous pression. Comment cette évolution se manifeste-t-elle à Fribourg?**

Le numérique n'est pas la seule nouveauté à mettre les commerces de détail sous pression. C'est aussi le fait des centres commerciaux apparus en périphérie ainsi que du changement général des habitudes d'achat. À Fribourg, cette évolution se traduit par un exode des commerces de détail et par des surfaces commerciales vides, notamment dans la vieille ville. Nous avons donc chargé le Réseau vieille ville de procéder à une analyse de la ville et d'élaborer des recommandations. Les experts ont entre autres constaté que dans les environs de la gare, le commerce de détail bénéficie de conditions optimales, mais que la concentration autour de la gare constitue également la raison principale de la disparition des commerces de détail dans la vieille ville.

**Cette mutation structurelle modifie-t-elle aussi le caractère de la ville?**

La mutation structurelle influence sans doute le caractère de la ville. Dans les quartiers concernés, on voit par exemple de plus

en plus d'anciens locaux commerciaux être utilisés comme logements, ce qui a aussi un effet de la vie au sein du quartier. Les surfaces commerciales inoccupées ont également une influence sur la qualité de l'espace public des environs.

**Que fait la ville de Fribourg pour lutter contre la mort des petits commerces?**

Après l'analyse réalisée par le Réseau vieille ville, nous élaborerons une stratégie d'utilisation en coopération avec l'ensemble des partenaires et personnes concernés. Toutefois, il faut le dire clairement: il n'existe pas de potion magique. Nous pouvons intervenir ponctuellement et créer des conditions-cadres, mais vouloir lutter contre des tendances sociétales telles que le commerce en ligne est illusoire. Les experts du Réseau vieille ville ont en effet constaté qu'il ne sera pas possible de faire revenir le commerce de détail dans la vieille ville. Nous essayons donc plutôt d'identifier de nouvelles solutions par une approche participative.

**Dans quelle mesure appartient-il aux commerçants et à la population d'agir?**

Tous les cercles concernés se doivent d'agir: commerçants, associations de quartier, propriétaires d'immeubles et autorités responsables. Se rejeter mutuellement la culpabilité est inefficace. Il est permis d'attendre au contraire de tous qu'ils participent à la recherche d'une solution. Bien souvent, ce sont

justement les habitants et les commerçants qui contribuent à la dynamisation d'un quartier en apportant des idées innovantes. Si elles sont réalisables, ces initiatives doivent aussi être soutenues par les autorités.

**Dans certaines villes, certaines initiatives ont été lancées demandant de lever un impôt sur les surfaces vacantes. À vos yeux, cela pourrait-il être une solution?**

Si certains propriétaires d'immeubles laissent vacantes des surfaces commerciales bien situées pendant des années, voire des décennies, il ne faut pas s'étonner de voir apparaître des initiatives politiques de ce genre. Cependant, un impôt sur les surfaces vacantes me semble plutôt problématique et ne devrait contribuer que partiellement à résoudre le problème. Mais les propriétaires ne doivent pas se soustraire à leurs responsabilités et doivent apporter leur contribution.

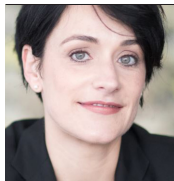
**À quoi ressemblera Fribourg dans 20 ans?**

Après la fusion avec les communes périphériques, la ville constituera un centre urbain important entre les grandes agglomérations de Berne et de Lausanne. Ville universitaire, elle renforcera encore sa position dans le domaine de la formation et de la recherche et deviendra un pont entre les deux principales communautés linguistiques de notre pays. La ville présentera une densité de construction plus importante, et l'espace public aura été réaménagé pour offrir une qualité de vie optimale.

THÈME

# Les solutions de Saint-Gall pour un centre-ville attrayant

**Saint-Gall s'attaque au phénomène de la disparition des petits commerces du centre-ville en organisant un projet participatif intitulé «Avenir du centre-ville de Saint-Gall». Les premiers résultats sont visibles, mais il reste encore beaucoup à faire. Les responsables de la ville et des commerces ne voulaient pas rester les bras croisés face à cette évolution.**



**Isabel Schorer**  
dirige depuis 2009 le service de promotion du site de la Ville de Saint-Gall et siège pour le PLR au Grand Conseil du canton de Saint-Gall

Volonté d'innover, persévérance et engagement: voilà la recette de Saint-Gall pour s'attaquer au phénomène complexe de la disparition des petits commerces. Ces efforts valent la peine, comme le montrent les tout récents succès enregistrés à Saint-Gall: le nombre de locaux commerciaux inoccupés est en recul et s'élève actuellement à 6,5% des surfaces de vente au détail. Outre ces chiffres, on observe également une compréhension croissante pour les tâches et un respect mutuel de tous les participants au projet.

Un regard en arrière: e-commerce, concurrence acharnée avec croissance constante de l'offre de loisirs, proximité de l'étranger et franc fort – comme de nombreuses autres villes, Saint-Gall a été au cours de ces dernières années confrontée à un recul de la fréquentation de son centre-ville. Ce processus lent s'est manifesté par la multiplication des vitrines sombres dans le centre-ville. Sachant que les commerces vides ont des effets «contagieux», la ville de Saint-Gall et les

associations économiques saint-galloises ont décidé d'agir. À l'été 2016, Saint-Gall a donc lancé le projet «Zukunft St.Galler Innenstadt» (Avenir du centre-ville de Saint-Gall) en abordant différents niveaux.

**«Les perspectives très différentes et les objectifs divergents ont sensibilisé les groupes d'intérêt aux différents besoins et considérablement renforcé le sentiment de communauté.»**

Les représentantes et représentants de l'économie, de l'administration, des propriétaires d'immeubles, des associations de commerçants des ruelles et de riverains sont devenus partie intégrante de la recherche participative de solutions. Les approches les plus divers ont fait l'objet de discussions dans des forums. Les perspectives très différentes et les objectifs divergents ont sensibilisé les groupes d'intérêt aux différents besoins et considérablement renforcé le sentiment de communauté. En mai 2017, il a été possible de présenter une vision d'avenir commune: «Le centre-ville de Saint-Gall est une destination dynamique de shopping, de détente, de restauration et de culture connue loin à la ronde, unique dans son contexte historique et portée par les acteurs locaux.»

C'est sur ce constat que se sont appuyés les dix domaines de mesures actuellement en cours de conception et de mise en œuvre (cf. illustration). Trois exemples concrets:

**City management:** le bureau de coordination City Management se veut être un trait d'union entre l'économie, l'administration et les habitants du centre-ville et se propose de regrouper les tâches actuellement dispersées entre différents services et promouvoir une commercialisation commune.

**Stationnement:** le sous-projet de livraison à domicile en vélo débutera à l'été 2019 à titre pilote et permettra de se faire livrer ses achats à la porte de son logement. Cette mesure rend le shopping au centre-ville plus confortable.

**Utilisations temporaires:** grâce à un grand travail de sensibilisation réalisé auprès des propriétaires d'immeubles, on parvient à rendre de plus en plus de surfaces disponibles pour des utilisations temporaires. Ce format de commerce correspondant à l'esprit du temps a vocation à réduire le taux de commerces vides et à vivifier le centre-ville.

Les nombreuses réactions ont confirmé le caractère exemplaire du projet pour la Suisse entière, pour aborder le thème du «centre-ville attrayant» efficacement et avec l'implication des principaux groupes d'intérêts. Le contenu du projet n'est pas à lui tout seul la garantie d'un succès à long terme, mais Saint-Gall œuvre désormais pour l'avenir de son centre-ville avec beaucoup de confiance.

Détails: [www.stadt.sg.ch/zukunftinnenstadt](http://www.stadt.sg.ch/zukunftinnenstadt)

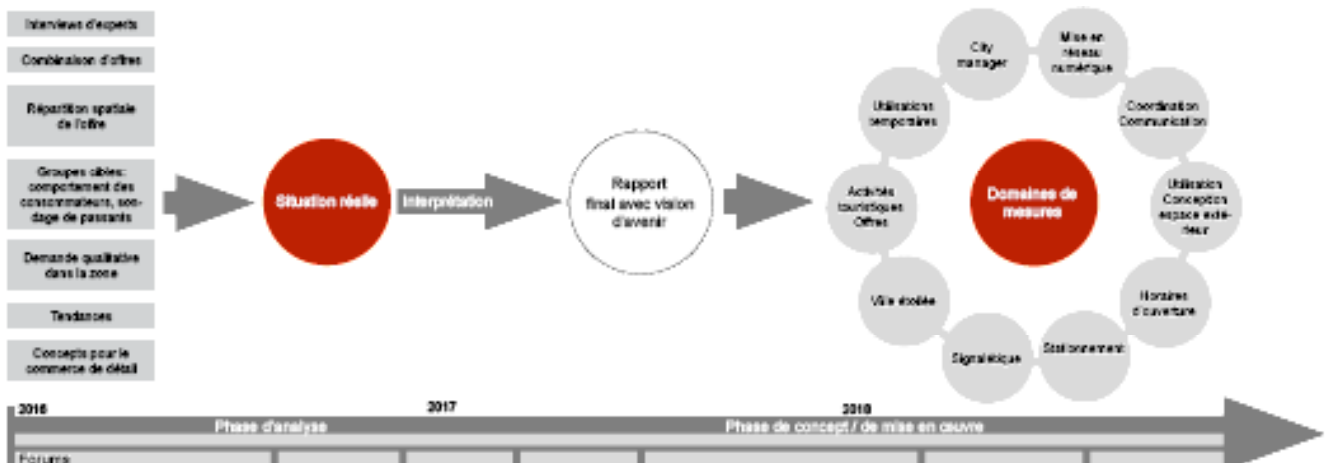


Illustration: Déroulement du projet / source: représentation de l'auteure de la promotion du site de la Ville de Saint-Gall

## POLITIQUE

## Regard sur la session d'hiver

Outre l'élection de deux nouveaux membres au Conseil fédéral, le Parlement délibèrera durant la session d'hiver sur plusieurs projets de grande importance pour les villes et agglomérations. En font partie les sujets suivants:

**Péréquation financière nationale**

Le Conseil des États traitera en premier conseil la réforme de la péréquation financière nationale élaborée sur la base du Rapport sur l'évaluation de l'efficacité 2016-2019. Une modification de la méthode de calcul entraîne une réduction des fonds fédéraux de jusqu'à 280 millions de francs par an. Le Conseil fédéral entend mettre à disposition ces fonds à moitié à la compensation des charges excessives dues à des facteurs sociodémographiques et aux cantons à faible potentiel de ressources. Pour l'Union des villes, ce rehaussement de la compensation des charges sociodémographiques est le minimum absolu, pour corriger l'inégalité de traitement par rapport aux charges excessives. Les charges excessives liées à des facteurs sociodémographiques, typiquement enregistrées dans les villes, ne sont aujourd'hui compensées qu'à hauteur de 10%, et les charges de centre à hauteur de seulement 4% – contre 30% pour les charges géotopographiques. Ce décalage peut ainsi être corrigé un peu.

**Zones 30 sur les grands axes routiers**

Dans le cadre de ce que l'on appelle une procédure d'examen préalable, le Conseil national

va statuer sur l'initiative parlementaire «Ne pas entraver la fluidité du trafic sur les grands axes routiers». Celle-ci prévoit que le droit fédéral interdise aux cantons et aux communes d'instaurer des zones 30 pour des raisons de protection contre le bruit. L'Union des villes et l'Association des Communes Suisses rejettent cette initiative. Celle-ci viole le principe de subsidiarité et prive les villes et les communes d'un moyen simple, peu coûteux et souvent aussi de l'unique moyen de protéger leur population contre le bruit, conformément à la loi. La Commission du Conseil des États s'était prononcée contre l'initiative lors de la première session de la procédure d'examen préalable.

**Davantage de logements abordables**

Une initiative populaire sur laquelle le Conseil national est appelé à se prononcer lors de cette session réclame davantage de logements bon marché et d'utilité publique. Cette initiative prévoit que la Confédération soutienne l'offre de logements abordables en coopération avec les cantons. Le Conseil fédéral recommande le rejet de cette initiative. Il propose en revanche d'augmenter la dotation du fonds de roulement de 250 millions de francs. Le soutien de la construction de logements d'utilité publique par des crédits de la Confédération concorde avec les objectifs de nombreuses villes suisses en matière de politique du logement. L'UVS soutient expressément l'augmentation du fonds. De nombreuses

villes souhaitent même que la dotation soit augmentée de 350 millions de francs. Par contre, l'UVS ne comprend pas les raisons pour lesquelles le crédit-cadre n'entrera en vigueur que si l'initiative est retirée ou rejetée. L'UVS refuse donc le lien entre fonds et initiative.

**Une réforme des PC favorable aux villes**

La réforme des prestations complémentaires PC se trouve au stade de l'élimination des divergences et sera examinée par le Conseil des États lors de la session d'hiver. Concernant cette affaire, l'UVS s'est adressée à plusieurs reprises au Parlement et a avec l'ACS attiré l'attention sur le fait que des détériorations risquent de se produire pour l'échelon communal. Ainsi, le Parlement a dans l'intervalle considéré par exemple l'opportunité d'instaurer une durée minimum de cotisation à l'AVS comme condition d'obtention des PC. De l'avis des villes et des communes, cette mesure n'est pas judicieuse, car elle entraîne des transferts vers l'aide sociale. Suite à l'intervention des associations communales, cette idée a été abandonnée. Les débats ne porteront plus que sur une réduction des PC pour les personnes qui se sont vu verser leur capital de caisse de pension et l'ont dépensé entièrement. L'UVS s'oppose également à cette proposition, pour que les villes et communes ne soient pas contraintes de compenser les nouvelles lacunes financières des personnes concernées en leur versant l'aide sociale.

## Procédures de consultation

**Loi sur les médias électroniques**

Avec la nouvelle loi sur les médias électroniques, l'OFCOM souhaite adapter l'actuelle loi sur la radio et la télévision aux exigences découlant des nouvelles façons d'utiliser les médias ainsi que des nouvelles technologies. L'UVS accueille sur le principe favorablement cette initiative et se réjouit notamment que les médias en ligne puissent aussi bénéficier d'un soutien. Les conditions d'octroi des subventions ne sont toutefois pas jugées conformes aux buts. Il est en outre attendu de la loi qu'elle continue à définir des exigences minimales, par exemple l'obligation de rendre compte des faits de manière exacte et équilibrée.

**Ne pas désavantager le service civil**

Pour l'armée, il est de plus en plus difficile de trouver chaque année le nombre de recrues prévu. Et ce, car de jeunes hommes aptes à servir optent de plus en plus souvent pour le service civil. La Confédération prévoit plusieurs mesures pour rendre plus difficile l'accès au service civil. L'UVS souligne dans sa prise de position qu'elle reconnaît l'aspiration de l'armée à disposer de suffisamment de soldats. Elle recommande toutefois une réforme globale plutôt que des mesures portant uniquement sur le service civil. Les civilistes fournissent eux des prestations importantes, y compris justement dans le secteur social des villes.

**Financement des soins**

Le nouveau financement des soins a été lancé en 2011. La Confédération vient d'évaluer les répercussions et est arrivée à la conclusion que le nouveau système fonctionne et soulage financièrement les patients. Elle souhaite tout de même procéder à des ajustements: les tarifs des soins en EMS doivent être légèrement relevés tandis que ceux des soins à domicile seront légèrement diminués. L'UVS refuse cela, car le principe «soins ambulatoires avant soins stationnaires» est ainsi remis en question.

Autres consultations disponibles sous:  
[www.uniondesvilles.ch](http://www.uniondesvilles.ch)

## ACTUALITES

## L'UVS dans la ligne de mire

**Loi e-ID: l'identité numérique, une tâche régalienn**

À la mi-novembre, la Commission juridique du Conseil national s'est penchée sur la loi e-ID. L'Union des villes suisses a demandé dans sa prise de position que les cantons et les villes soient également habilités pour être fournisseurs d'identité et que l'utilisation des données par le fournisseur d'identité soit définie avec plus de clarté. Selon l'Union des villes suisses, le législateur doit également veiller à ce que les systèmes d'e-ID des différents fournisseurs d'identité soient compatibles entre eux et que le coût des services qui se basent sur ces systèmes soit régulé. Par ailleurs, il est aux yeux de l'Union des villes suisses indispensable de mettre rapidement en place les conditions-cadres d'une identité nationale fiable et unifiée.

**Dialogue culturel national: la promotion de la littérature doit être mieux coordonnée**

La promotion de la littérature devra à l'avenir être mieux coordonnée entre la Confédération, les cantons, les villes et les communes. Lors de sa session du 5 novembre, le Dialogue culturel national a approuvé les recommandations du groupe de travail Promotion de la littérature notamment en ce qui concerne les lectures publiques d'auteurs et la promotion des traductions littéraires. Le Dialogue culturel national a en outre pris connaissance d'un rapport sur les tendances de la promotion dans le domaine de la danse et s'est fait informer sur l'état actuel d'avancement des travaux sur le nouveau Message culture.

[www.ofc.admin.ch](http://www.ofc.admin.ch)

**Aide sociale: des succès dans l'intégration professionnelle des jeunes**

Les jeunes réussissent relativement souvent à se libérer de la dépendance de l'aide sociale. Telle est une des conclusions réjouissantes de l'actuel rapport sur les indicateurs sociaux de l'Initiative des villes pour la politique sociale. Cette étude publiée en octobre a effectué pour la première fois une analyse statistique à long terme sur le parcours des jeunes. Elle a pris en considération toutes les

personnes de 17 ans bénéficiant en 2010 de l'aide sociale dans les 14 villes participantes. Si l'on observe ce groupe au long des sept années suivantes, seuls 8% de ces personnes ont bénéficié de l'aide sociale durablement. Nombre d'entre elles ont réussi une ascension sociale de manière provisoire ou durable: à l'âge de 23 ans, 76% du groupe à risque n'étaient plus tributaires de l'aide sociale. Le rapport sur les indicateurs sociaux constate en outre que le taux d'aide sociale ne croît actuellement que modérément dans les villes étudiées. L'augmentation du nombre de cas, qui est de 1,6% en moyenne, a été nettement moins forte que dans les années passées.

[www.initiative-villes.ch](http://www.initiative-villes.ch)

**Promotion de la santé: Les villes et les communes au cœur de la santé**

Urbanisme, construction d'installations sportives et de chemins de promenade, politique de la vieillesse, de la formation et sociale: il existe plusieurs domaines dans lesquels les villes et les communes peuvent faire quelque chose pour la santé de la population. En janvier 2019, une conférence sera consacrée aux idées et concepts de promotion de la santé à l'échelon communal. L'Union des villes suisses a participé à la conception du programme du congrès, qu'elle considère comme une possibilité intéressante de débattre des actions des autorités municipales et de la politique d'un point de vue différent, à savoir celui de la santé.

[www.conference.promotionsante.ch](http://www.conference.promotionsante.ch)

**2<sup>ème</sup> Congrès suisse des services industriels, 29 mars 2019 à Berne**

Comment la «ville intelligente» influence-t-elle notre vie, comment nous déplaçons-nous sur son territoire? De quelle technique et de quelles prestations énergétiques aurons-nous besoin dans la ville de demain et qui les mettra à notre disposition? Quelles sont à cet égard les responsabilités des services industriels d'une ville? Voilà les questions sur lesquelles se penchera le 2<sup>e</sup> Congrès suisse des services industriels le 29 mars 2019 à Berne. L'Union des villes suisses fait partie des organisateurs de cette manifestation bisannuelle.

[www.stadtwerkeregress.ch/fr](http://www.stadtwerkeregress.ch/fr)

## Brèves

**Colloque «Le soin intergénérationnel»**

Les spécialistes discutent de la question de savoir comment les institutions d'assistance-encadrement ciblant la génération la plus jeune et la génération la plus âgée peuvent collaborer plus étroitement – par exemple si des maisons de retraite et des crèches organisent des après-midis communs. La Société suisse d'utilité publique SSUP proposera le 27 novembre un colloque sur ce sujet.

[www.intergenerationen.ch](http://www.intergenerationen.ch)

**Colloque «Jeunesse» du sifg**

Le 10<sup>ème</sup> colloque suisse du Centre suisse en matière de violence (sifg) éclaire tout l'éventail des aspects de la violence juvénile et se concentre sur le contexte et les possibilités de prévention.

[www.sifg.ch](http://www.sifg.ch) (en allemand)

**Un regard sur la politique urbaine**

Avenir Suisse a comparé dans le cadre d'un «monitoring des villes» la politique des dix plus grandes villes suisses. Dans l'ensemble, l'étude porte un jugement positif sur la politique urbaine suisse. Notamment dans le domaine du numérique, les villes occupent un rôle pionnier dont les autres communes pourraient profiter, écrit le think tank.

[www.avenir-suisse.ch](http://www.avenir-suisse.ch)

**SmartSuisse à Bâle**

Le lien «intelligent» entre les systèmes d'infrastructure permet aux technologies de la smart city de fournir une contribution décisive à la maîtrise de nombreux défis urbains. Mais les potentiels ne s'épanouissent que dans un réseau coopératif réunissant administration, citoyens, économie, science et politique. Voilà l'approche du salon SmartSuisse, qui se tiendra les 10 et 11 avril 2019 à Bâle.

[www.smartsuisse.com](http://www.smartsuisse.com)

  
SmartSuisse  
Smart up Your City

10.-11. avril 2019  
Congress Center Basel

# Agenda

## Union des villes suisses UVS

**5/6 septembre 2019** **Journée des villes 2019** à Coire  
Informations: Christina Grab, téléphone 031 356 32 32, [info@staedteverband.ch](mailto:info@staedteverband.ch)

## Organisation Infrastructures communales OIC

**17 janvier 2019** **Congrès sur le recyclage 2019** à Bienne  
Informations: [www.congresrecyclage.ch](http://www.congresrecyclage.ch)

## Sections de l'Union des villes suisses

**3 juin 2019** **Save-the-date - Assemblée générale et colloque de la Conférence des villes pour la mobilité**  
Informations: Paul Schneeberger, téléphone 031 356 32 32, [info@skm-cvm.ch](mailto:info@skm-cvm.ch)

**26 septembre 2019** **Save-the-date - 17ème Congrès de la sécurité urbaine CDSVS/SCPVS/PSC** à Berne  
Informations: Barbara Brechbühl, téléphone 031 356 32 32, [info@staedteverband.ch](mailto:info@staedteverband.ch)

## Divers

**27 novembre 2018** **L'assistance-encadrement intergénérationnel - une réussite grâce à une pratique interdisciplinaire** à Aarau  
Informations: [www.intergenerationen.ch](http://www.intergenerationen.ch)

**28 novembre 2018** **«QUAND LA VILLE SURCHAUFFE» présentation de la publication et journée de clôture** à Berne  
Informations: [www.are.admin.ch](http://www.are.admin.ch)

**4 décembre 2018** **6e Congrès national Smart City** à Pully (patronage: UVS)  
Informations: [www.suisseenergie.ch](http://www.suisseenergie.ch)

**17 janvier 2019** **Conférence nationale sur la promotion de la santé: «Les villes et les communes au coeur de la santé»** à Berne  
Informations: [www.conference.promotionsante.ch](http://www.conference.promotionsante.ch) (patronage: UVS)

**27 février 2019** **digma-Tagung zum Datenschutz** à Berne (date supplémentaire, patronage: UVS) (en allemand)  
Informations: [www.digma-tagung.ch](http://www.digma-tagung.ch)

**5/6 mars 2019** **Save-the-date - Swiss eGovernment Forum 2019** à Berne  
Informations: [www.e-governmentforum.ch](http://www.e-governmentforum.ch)

**29 mars 2019** **Congrès suisse des services industriels** à Berne (patronage: UVS)  
Informations: [www.stadtwerkekongress.ch/fr](http://www.stadtwerkekongress.ch/fr)

**10/11 avril 2019** **Save-the-date - Congrès stratégique Smart Suisse** à Bâle (patronage: UVS)  
Informations: [www.smartsuisse.com](http://www.smartsuisse.com)

### Impressum

Éditeur: Union des villes suisses UVS, Monbijoustrasse 8, Case postale, 3001 Berne  
Rédaction: Renate Amstutz, Marius Beerli, Dominic Blumenthal, Barbara Brechbühl, Karin Christen, Julia Imfeld, Carol Mauerhofer, Maja Münstermann, Paul Schneeberger, Martin Tschirren;  
traduction: proverb; Photos: Rolf Siegenthaler; page 1: mäd; page 2: Valentine Brodard; page 3: mäd.  
Téléphone: 031 356 32 32, [www.uniondesvilles.ch](http://www.uniondesvilles.ch)  
Abonnement à focus: [info@uniondesvilles.ch](mailto:info@uniondesvilles.ch)